

En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Décembre 2019. #72



**Bonnes fêtes
de fin année**

2020

Actu p.11 :
Les bruyérois à l'honneur

Municipalité p.18 :
Recensement de la population

paysages, parcs et jardins

S.A.S

LECOMTE-LANGÉ



29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52

Fax 01 60 83 82 38

- créations
- fournitures
- arbres
- entretien
- pour
- fruitiers et
- élagage
- jardins
- d'ornement

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS



ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes

Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 63 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Manuel Diogo



06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



*Assainissement
Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tel : 01 69 01 10 44 - Fax : 01 69 80 71 31 - mail : contact@tpessonne.fr

J'aime !



Actualités, infos, spectacles...

Rejoignez-nous sur la page

f **facebook de la ville**

Ville de Bruyères-le-Châtel

Bruyères
LE CHÂTEL

Si vous désirez passer

une annonce,

n'hésitez pas à contacter

le service municipal

de la communication

au 01 64 90 90 81

ou par mail

à l'adresse

secretariat@bruyereslechatel.fr

4

ACTU EN IMAGES

Sortie intergénérationnelle
Cérémonie du 11 novembre

ACTU TRAVAUX

Pôle éducatif
Enfouissement des réseaux

ACTU

Les Bruyérois à l'honneur
Pour plus de sécurité à
Bruyères...
Carton rouge : collecte
des déchets

: actu

“

La fin d'année marquera durablement l'avenir de notre commune. Après la labellisation de la maison de santé par l'Agence Régionale de Santé, je peux aujourd'hui vous annoncer la signature du permis de construire d'un Big Data Center et le déplacement de la supérette au centre du village dans des locaux neufs, adaptés et aux normes.

Trois réalisations qui vont apporter des véritables plus dans notre quotidien :

- Le commerce de proximité, c'est la vie d'un village. Le déplacement de la supérette n'a pas été simple, mais nous avons fait preuve de patience. Patience récompensée aujourd'hui par l'arrivée d'un investisseur.

Ce commerce de bouche est l'élément essentiel du développement commercial du centre bourg.

- Le Big Data Center représente une force de calcul importante et aura toute sa place dans la transition écologique qui se met en place au niveau national. Faire de la simulation numérique, c'est économiser des essais coûteux dans de nombreux secteurs de l'industrie, c'est modéliser l'évolution du climat et de ses effets sur le long terme, c'est une aide à repenser la gestion des terres agricoles, ce sont des avancées dans les sciences médicales et dans bien d'autres domaines.

- Il y a un an, notre commune était recensée en désert médical. Cette situation permettait de postuler à l'implantation d'une maison de santé. Les opportunités sont toujours saisies par le Conseil municipal. La maison de santé est un véritable pôle d'attractivité pour notre village. Beaucoup d'investissement supplémentaire pour les professions médicales qui sont allées présenter leur dossier le 6 novembre à l'Agence Régionale de Santé (ARS). Dans la question posée par le jury : « comment avez-vous rédigé un dossier aussi complet dans des délais aussi courts ? » c'est toute la reconnaissance de la qualité d'un travail bien fait.

Cœur d'Essonne Agglomération a toute sa place dans cette fin d'année avec :

- La création du pôle transport, à proximité de Ter@tec, qui confirmera la bonne santé de la ligne de bus 68.01 qui relie le centre-ville à la gare de Breuillet-Bruyères.
- Le lancement du projet « Sésame » le 14 novembre sur l'ancienne base aérienne de Brétigny-sur-Orge a rassemblé de très nombreux partenaires. La transition écologique entre dans notre commune par l'intermédiaire du projet « Sésame » avec une start-up bruyéroise qui s'est donnée comme objectif de simuler la croissance des semences et des cultures pour optimiser le rendement des parcelles des agriculteurs. Pour rappel, les objectifs principaux du projet « Sésame » sont une alimentation bio de qualité, produite localement, accessible à tous, respectueuse des ressources naturelles, des agriculteurs et des agricultrices.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2020.

”

Thierry Rouyer

13

SCOLAIRE

Inscriptions 2020/2021
Repas végétarien

: enfance et
jeunesse

14

CULTURE

Grainothèque
Les coups de cœur pour Noël

: culture

15

SOLIDARITÉ

Maison des Services Publics

: solidarité

16

ZOOM SUR

Bruyères Initiative Citoyenne

: associations

17

MUNICIPALITÉ

Recensement de la population
Élections 2020

: vie locale

18

: tribunes



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Le 20 septembre « Le quatuor Modigliani » s'est produit à l'Espace BLC, dans le cadre des Concerts de poche.

GOÛTER AUX HISTOIRES

Le 15 novembre à l'Espace BLC, par l'association du Théâtre du Petit Miroir.



SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 9 novembre, une cinquantaine de bruyérois a pu profiter d'une sortie au musée des arts forains et d'une balade sur la Seine, organisée par le CCAS.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale le 11 novembre place du Souvenir. Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à ce devoir de mémoire en chantant la Marseillaise en présence de leurs enseignants, Mesdames Rodrigues, Bardou, Levasseur et Monsieur Féréroles.



SPECTACLES A LA LISIÈRE

L'automne a été rythmé par des rendez-vous publics réguliers, lors des ouvertures du parc du château, avec dernièrement en octobre deux sorties de résidences à La Lisière.

« Épopées intimes », C^{ie} la Constellation, sortie de création le 6 octobre.



« Interstice-vert », Cie Atmen, performance le 19 octobre dans le cadre du festival La Science de l'art organisé par le Collectif pour la Culture en Essonne.

**CONCOURS DU MEILLEUR PATISSIER**

Organisé par le CCAS le mercredi 4 décembre, ce concours intergénérationnel a rencontré un franc succès. Félicitations aux deux équipes gagnantes composées de :
 • Noémie Tackels, Eline Ghafari, Alessandro Moguel-Lahondes et Julie Lahondes
 • Renaud Couvreur, Max Liotard, Emy, Gabrielle et Nicole Peron

**ATELIER PATINE SUR BOIS**

Le 18 octobre, 7 personnes ont pu participer à un atelier « patine sur bois » organisé par le CCAS à la Salle des Anciens. Les anciens ont joliment relooké des marchepieds.



6

: actu travaux

PÔLE ÉDUCATIF

- Dans le cadre du plan Vigipirate, des jardinières anti-intrusion ont été installées, ainsi que des poubelles, des bancs circulaires et des assis-debout.



- Les gradins de la cour de l'école élémentaire ont été vitrifiés afin d'éviter les échardes.
- Bandes antidérapantes sur le ponton de l'école maternelle.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand

- Mise en place d'une clôture et d'un portail automatique. Ces aménagements faciliteront l'accès aux associations au C3S, limiteront l'entrée des personnes non autorisées, éviteront les installations illégales. **Pour rappel, le C3S est praticable uniquement aux horaires dédiés aux associations et sous la responsabilité de celles-ci.**

Bibliothèque Jean-Jacques Sempé

- Remplacement du chauffe-eau et du robinet.

VOIRIE

Centre-ville

- Nouvelles plantations dans la cour de la mairie.



Hameaux d'Arpenty et de Verville

- Aménagements de voirie



Enfouissement des réseaux rue des Groseilliers, rue des Prunelles et chemin du Bois Pernot



Pourquoi enfouir les réseaux aériens ?

L'enfouissement des réseaux aériens présente un double avantage.

Il contribue à améliorer la sécurité, les lignes n'étant plus soumises aux aléas climatiques. Il participe à l'esthétique urbaine grâce à la suppression des poteaux et fils disgracieux.

Début des travaux :
fin novembre

Durée prévisionnelle des travaux : 7 mois

UN NOUVEAU CLAPET POUR LE BASSIN DE TRÉVOIX À BRUYÈRES-LE-CHÂTEL



L'ancien clapet rouillé datant de plus de 40 ans a laissé place à un clapet flambant neuf.

Le bassin de Trévoix est la plus grande retenue d'eau de la vallée de l'Orge avec une capacité d'1,2 millions de m³, alimenté par la Rémarde, un affluent de l'Orge. Les clapets d'entrée et de sortie sont commandés à distance et gérés par le service télégestion du Syndicat de l'Orge pour lutter efficacement contre les inondations.



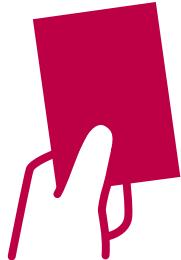
RUE DU PRÉ D'ARNY

Afin de réduire la vitesse dans la rue du Pré d'Arny, 8 places de stationnement ont été créées à cheval sur la chaussée et le trottoir.

Les places de stationnement ont été marquées par des îlots en dur pour qu'elles conservent leur action de diminution de la vitesse même quand elles sont inoccupées.



La rue n'est pas une déchèterie...



CENTRE-VILLE



RUE DU CHÂTEAU

Ces derniers mois, une nette augmentation des dépôts sauvages aux abords des conteneurs et dans les rues a été constatée dans notre commune. Ces actes d'incivilité nuisent aux habitants de Bruyères et à l'image du village. Ils mobilisent les agents des services techniques pour des missions qui ne sont pas des compétences communales. Ils sont passibles d'amendes qui peuvent atteindre 1 500 euros.

LES DÉCHÈTERIES

Tous les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération peuvent accéder à l'ensemble des déchèteries du SIREDOM, y compris celle d'Egly.

Pour accéder aux déchèteries, vous devez vous munir d'un badge disponible sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois en mairie d'Arpajon, de Breuillet ou de Marolles-en-Hurepoix. Vous pouvez également faire votre demande de carte en ligne sur le site de l'Agglo.

LES ENCOMBRANTS : UN SERVICE PUBLIC GRATUIT

Vous êtes un particulier et vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants dont vous n'avez plus l'utilité. Si ces objets sont en bon état, ou peu abîmés, vous pouvez les donner à une ressourcerie.

Dans le cas contraire, les objets hors d'usage peuvent être déposés en déchèterie (4t/an, carte gratuite), ou collectés **gratuitement** par les services de l'agglomération.

Pour plus de renseignements sur les ressourceries ou pour demander l'enlèvement de vos déchets encombrants, consulter le site de Cœur d'Essonne Agglomération, rubrique « votre quotidien » ou appeler le numéro vert.

LES COLLECTES DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères :** Lundi après-midi.

- **Emballages, cartons et papiers :** Vendredi matin.

- **Déchets végétaux :** Lundi après-midi (semaines paires), de mars à novembre inclus.

- **Verre :** à déposer dans les bornes à verre entre 8h et 20h.

Attention, conformément à l'arrêté n°2019/73 :

- « Les déchets doivent être sortis :
 - veille au soir après 19h pour les collectes effectuées le matin,
 - le jour de la collecte avant midi pour les collectes effectuées l'après-midi ou le soir.
- Les poubelles doivent être remisées le plus rapidement possible après le passage de la benne de collecte.

Les récipients qui se trouveraient de façon notoire sur la voie publique en dehors de la plage horaire prévue pourront être repris par les agents de Cœur d'Essonne Agglomération. »

INSTALLATION DES COMMERCES AU CENTRE DU VILLAGE

« Média PC » et « Coiff'Elle & Lui »
déménagent



Coiff'Elle & Lui

Salon de coiffure

Téléphone : 01 60 83 04 23

Horaires d'ouverture :

Du Mardi au vendredi :

9h à 12h – 14h à 19h

Samedi : 9h à 17h30

Média PC

Les services proposés :

- Vente et réparation d'ordinateur
- PC sur-mesure
- Contrat de maintenance
- Achat de matériel
- Amélioration PC
- Récupération et sauvegarde de données
- Installation et maintenance de box internet

Téléphone : 09 72 31 16 20

Email : contact@mediapc.fr

Site internet : www.mediapc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h30 à 12h – 14h à 18h

Mardi : 9h30 à 12h – 14h à 18h

Mercredi : 9h30 à 12h – 14h à 19h

Jeudi : 9h30 à 12h – 14h à 18h

Vendredi : 9h30 à 12h – 14h à 17h30

Supérette



M.A Studio Barber

« Après plusieurs années d'expérience au sein des plus grands barbershops parisiens et fort de deux ans de coiffure à domicile dans le 91, Mathieu ouvre son premier barbershop avec son ami Jamel.

Le « M.A Studio Barber » vous accueille dans une ambiance conviviale.

Coupe de cheveux, taille de barbe simple ou sculptée, Mathieu vous fera bénéficier de son expertise et de ses conseils afin de répondre à vos attentes.

Prise de rendez-vous en ligne depuis Google ou les réseaux sociaux. »

M.A Studio Barber

59 rue de la Libération
91680 Bruyères-le-Châtel

Horaires :

Du lundi au vendredi :

10h 20h

Samedi : 10h 18h

Instagram : @mastudiobarber

Facebook : M.A Studio Barber



Transports : la ligne 68.01

Gare de Breuillet/Bruyères vers Bruyères-le-Châtel/Ter@tec, un service en progression...



Depuis plusieurs années on assiste à une augmentation de la fréquentation de la ligne 68.01, gérée par la société Keolis Ormont. Depuis janvier 2018 des courses supplémentaires ont été créées aux heures de pointe. Une réflexion est menée pour sécuriser et améliorer la desserte du transport collectif, en tenant compte d'une configuration topologique qui entraîne quotidiennement deux « points noirs » de circulation aux angles rue de Soucy/rue de la

Libération et rue de Verville/rue de la Libération.

Rue de Verville/rue de la Libération :

Un aménagement est prévu afin que le car ne dépasse pas dans la voie opposée lors de la giration.

Rue de la Piquetterie/rue de la Libération :

Une voie de bus sera aménagée à l'entrée de Ter@tec. Ce projet consiste à mettre en sens unique la



rue de la Piquetterie, et à créer une nouvelle voie à sens unique entre la rue de la Piquetterie et la RD 116. La ligne 68.01, qui utilisera cet aménagement terminus, est une ligne qui concerne en moyenne 172 voyageurs par jour.

En cas de problème de circulation des cars **Keolis Ormont**, prévenir directement la société au :

01 64 94 55 45 pour transmettre les informations.

Pour plus de sécurité à Bruyères...



La mise en place de caméras de vidéosurveillance aux entrées de ville avait été envisagée, avait fait l'objet de débats en réunions et présentée au conseil municipal.

À l'époque, les élus n'avaient pas voté le dispositif.

Depuis, le territoire sur lequel se trouve la commune évolue constamment et la sécurité des habitants fait partie des responsabilités de la municipalité.

Les objectifs principaux de cette implantation sont de :

- Renforcer la sécurité.
- Prévenir des atteintes aux personnes et aux biens (vols de voitures, cambriolages...).
- Protéger les bâtiments publics sensibles.
- Prévenir des actes terroristes.
- Prévenir le trafic de stupéfiants.

Ce projet a bénéficié de l'aide technique de la brigade de gendarmerie d'Egly par le choix du matériel, le nombre et l'implantation des caméras pour un quadrillage plus judicieux et efficace.

Le matériel :

- 2 caméras à chaque entrée de ville.
- 6 caméras au Pôle éducatif « L'Arc-en-ciel des savoirs », dont 4 pour la voie publique entourant les bâtiments.

L'utilisation :

Ce dispositif de vidéosurveillance permet la lecture des plaques d'immatriculations et fournit des données rapidement exploitables par les forces de l'ordre.

Les enregistrements de ces matériels ne seront visionnés que sur demande de la Gendarmerie et autres instances judiciaires en cas de faits délictuels.

Conformément à la loi, des panneaux informant les automobilistes de la présence de caméras, sont installés aux entrées de ville.



Les Bruyerois à l'honneur



LES SÉNÉBASKETS

Sandra LEROY, bruyéroise, ainsi que Stéphanie, Gaëlle, Virginie, Delphine, Anne, Laurence et Florence ont décidé d'unir leurs valeurs communes du sport et leurs valeurs de cœur au sein d'une association LES SÉNÉBASKETS, pour partir à la conquête d'un nouveau défi sportif et humanitaire : LA SÉNÉGAZELLE des sables, qui aura lieu du 15 au 23 février 2020.

« Tout a débuté il y a 3 ans au hasard d'une rencontre avec des professeurs de sport. Qui aurait pensé que cet échange aboutirait à la création de l'association Les Sénébaskets en 2019 ? Association lancée par huit femmes sportives et surtout de cœur, c'est une belle aventure qui s'annonce, une histoire de solidarité, d'entraide, d'enrichissement personnel et de courage.

En quoi consiste la Sénégazelle ?

La Sénégazelle est une épreuve sportive mais aussi un moment d'échanges et

de rencontres des populations locales. Bien évidemment cela ne peut se faire les mains vides. C'est une course 100% féminine au Sénégal, qui associe course à pied et action solidaire auprès des enfants. La course se déroule sur une semaine en 5 étapes, de 7 à 9 kms, en direction des écoles, avec distribution du matériel scolaire à l'arrivée. C'est un budget de 18 800 € qui est nécessaire pour cette aventure. Avec l'organisation de collectes, de défis sportifs, d'actions solidaires et de projets scolaires, ce sont plus de 170 kgs de fournitures qui ont été collectées et qui permettent aux jeunes sénégalais d'étudier dans de meilleures conditions. »

**Vous souhaitez les suivre ou les soutenir dans leur aventure :
Facebook les Sénébaskets/
www.leechi.com/c/les-senebaskets**

CHAMPIONS DU MONDE DE KRAV MAGA COMBAT

Samedi 2 Novembre 2019 s'est déroulé le Championnat du Monde de Krav Maga à l'Institut du Judo à Paris.



Il y avait plus de 250 participants, venus de Russie, Pologne, Israël, Monaco et France.

Pour l'association KRAV MAGA de Bruyères-le-Châtel, 5 élèves, 2 femmes et 3 hommes, et l'instructeur ont participé, tous dans des catégories de poids et d'âges différentes.

Félicitations aux deux juniors qui ont remporté des titres :

- **Orlane Melt-Chauvière**, Championne du Monde.
- **Matéo Droguest**, Vice-Champion du Monde.

16 ANS ET DÉJÀ BEAUCOUP DE TALENT



Constance Caulet habite à Bruyères-le-Châtel et possède de nombreux talents artistiques, parmi lesquels la peinture.

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement de Paris, lui a remis en octobre dernier le prix du Cercle Jeune Talent lors de la 88^e exposition organisée par le Cercle Municipal des Gobelins et des Beaux-arts pour son tableau, «Maria», une grande peinture sur soie réalisée avec des encres spéciales.

Nous la félicitons pour cette superbe récompense et lui en souhaitons beaucoup d'autres encore !

PRIX DE L'INNOVATION DURABLE 2019



Le 6 décembre, l'association Bruyéroise « Max et Lili », centre de médiation animale, a reçu le prix de l'innovation durable 2019 du Département de l'Essonne. Félicitations à Lisa Ferrino pour ce prix et la pertinence de son projet.

Depuis 2013, le prix de l'innovation durable déniche et valorise les initiatives innovantes des essoniens dans de nombreux domaines : transition énergétique, nouvelles technologies, lien social, agriculture urbaine, solidarités, économie circulaire, éco-construction...



Un espace naturel ouvert à tous

Après une mise en sécurité et des aménagements destinés à l'accueil du public, effectués par l'Office National des Forêts, le 26 mai 2018, le parc du Château de Bruyères ouvrait officiellement ses portes suite à l'acquisition du Château et de son domaine par la commune.



Le chêne Saint-Louis, reconnu « arbre remarquable » par la Région Île-de-France



Bilan sur une année* :

Sur un an, ce sont :

- 22 jours d'ouverture
- 2 200 visiteurs
- 8 rendez-vous publics présentés par l'association La Lisière.

* Chiffres établis par rapport aux fréquentations du parc sur la période de septembre 2018 à juillet 2019.

Prochaines dates d'ouverture du parc (horaires d'hiver) :

- **Dimanche 5 janvier : 10h-16h30**
- **Samedi 18 janvier : 14h-16h30**
- **Dimanche 2 février : 10h-16h30**
- **Samedi 15 février : 14h-16h30**
- **Dimanche 1er mars : 10h-16h30**
- **Samedi 21 mars : 14h-16h30**

Le règlement du Parc :

- Pas de feux, ni barbecues, ni mégots
- Interdit de venir avec des animaux
- Emportons tous nos déchets
- Uniquement à pied (interdit aux voitures, vélos, chevaux)
- Chasse et pêche interdites (sauf organisées par la commune)
- Alcool interdit
- Soyons discrets, préserverons le calme du site (pas de musique, pétard...)
- Suivons le tracé des chemins de promenade



Respectons la faune et la flore sauvage

Signalez-nous tout problème rencontré ou faites-nous part de vos remarques par mail : mairie@bruyereslechatel.fr.

Dans le cadre de son Plan Vert, la Région Île-de-France a inventorié une première série de 132 arbres remarquables sur l'ensemble de son territoire, afin de labelliser pour garantir leur protection.

En effet, à la différence du patrimoine de pierre, les arbres ne bénéficient pas de la même protection que les bâtiments classés, et pourtant certains peuvent vivre plus longtemps que des monuments classés. Ce travail de recensement a été réalisé par l'association A.R.B.R.E.S. pour le compte de la Région dans le cadre de sa stratégie environnementale. Le comité s'est notamment basé sur l'âge en fonction des espèces, leurs dimensions, leur localisation et surtout l'histoire et les légendes autour de ces arbres. Cette liste de 132 arbres remarquables n'est pas seulement un panorama des plus beaux spécimens. Il s'agit surtout d'enclencher une démarche avec la Région pour les protéger. En effet, en milieu urbain, les arbres sont plus menacés et il faut un niveau de protection renforcé : car ils ont un rôle social, historique, patrimonial et surtout climatique.

www.iledefrance.fr

**Région
Île de France**

13 : enfance et jeunesse

Atelier sculpture avec les enfants de l'accueil de loisirs



« Au mois de novembre, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont réalisé une sculpture de 1.30m sur 2m sur le thème de la nature.

Pour les guider, M^{me} Lestrat, artiste sculptrice de l'association Arts Images et Matières est intervenue sur plusieurs périodes.

Tout d'abord, les enfants, dessinent les formes qu'ils souhaitent représenter en volume. L'artiste s'adapte donc à leur imaginaire pour leur apprendre la représentation de la troisième dimension.

Vient alors le temps du collage, de l'assemblage, de la peinture mais aussi le temps de la réflexion, de l'acceptation de défaire, de refaire, de se tromper, de chercher pour aboutir à des formes stables et solides. L'idée n'est pas de recopier un modèle mais d'inventer, et d'être créatif lors de ce projet collectif.

L'œuvre réalisée est prévue pour être résistante aux intempéries. La base de l'arbre, en béton cellulaire, est sculptée en taille directement par les enfants (avec des outils adéquats). Les branches, en fer à béton, accueillent diverses créations réalisées avec des objets de récupération : journaux, pots de yaourt, pailles, CD usagés, bouchons en plastique... »

L'association A.I.M.

La sculpture est exposée devant l'entrée de l'accueil de loisirs.

Le mot des enfants

“ Nous, nous avons préféré faire la « patouille », pour créer des objets et des formes. ”

Leyana et Maelys

“ J'ai bien aimé peindre l'arc-en-ciel et la fourmis. ”

Adrien

“ Valérie nous a appris à sculpter avec les outils, à force ça m'a fait mal aux mains, mais c'est bien. ”

Abigaël

“ J'ai appris à me servir d'une perceuse. J'ai percé des bouchons pour la création de l'arbre coloré. ”

Arnaud



ACCUEIL-JEUNES

Depuis courant septembre, l'accueil-jeunes est ouvert :

En période scolaire :

- Les mardis et vendredis de 16h à 19h.
- Les mercredis de 13h30 à 19h.
- Les samedis de 14h à 18h.

En période de vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi de 13h à 19h.

Les veillées se déroulent de 19h à 22h30.

Pour la période des vacances de fin d'année, l'accueil-jeunes sera fermé du samedi 21 décembre au 1^{er} janvier 2020.



Inscriptions scolaires

L'Inspection académique doit connaître les effectifs pour la rentrée scolaire 2020/2021 dès le mois de février 2020.

Il est impératif d'inscrire votre enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 dès à présent et avant le 31 janvier 2020, ceci afin d'éviter toute mesure de blocage ou de fermeture de classe, avec les pièces justificatives suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation de la carte vitale
- Numéro d'allocataire
- Attestation sur l'honneur de vaccination pour les enfants de la PS à la GS

RESTAURANT SCOLAIRE Repas Végétariens

Depuis le 7 novembre et conformément à la loi « EGALIM », le restaurant scolaire du Pôle éducatif « l'arc-en-ciel des savoirs » propose désormais un repas végétarien par semaine.

14 : culture

BRUYÈRES MÈNE L'ENQUÊTE

DU 10 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER
Coup de jeune sur le polar

Exposition prêtée par la Médiathèque départementale de l'Essonne.

Bibliothèque J-J. Sempé, entrée libre pendant les horaires d'ouverture.

À partir de 8 ans.

Les différentes formes du polar : l'aventure mystérieuse, le suspense, le roman noir et l'énigme.

SAMEDI 18 JANVIER 2020

Brunch Polar « Gare aux morilles » de Laurent Bastien présenté par la Compagnie Simagine

10h – Bibliothèque J-J. Sempé

À partir de 12 ans

Inscription obligatoire (places limitées).

Sur réservation.

Lecture théâtralisée d'un polar, composé de 6 chapitres, qui invite le public à participer à la résolution d'une enquête policière dont il découvre progressivement l'intrigue.

MERCREDI 22 JANVIER 2020

Souris noires et petits polars lecture-spectacle présenté par la Cie Coup de Balai

14h30 – Bibliothèque J-J. Sempé

À partir de 5 ans

Inscription obligatoire (places limitées)

Souris noires et petits polars est un spectacle tout à fait adapté pour les enfants et qui permet de leur faire découvrir avec humour la richesse et la diversité du polar jeunesse.



Renseignements et réservations :

biblioculture@bruyereslechatel.fr / 01 64 90 71 91

COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR NOËL

Le bruit du silence de Léa Wiazemsky. Michel Lafon, 2017.



« Un vide immense s'installe au creux de son ventre et lui donne le vertige. Les mains tendues devant elle cherchent à attraper les souvenirs. Les flocons de neige dansent devant ses yeux, lui donnant l'impression de former une silhouette qui lui ouvre les bras. » Laure, artiste peintre d'une trentaine d'années, ne s'est jamais entendue avec son père, un écrivain misanthrope qui vit en reclus. Loin de les rapprocher, la mort de sa mère a creusé davantage encore le gouffre affectif qui les sépare. Aussi, quand une violente chute de neige contraint Laure à passer la nuit chez lui, appréhende-t-elle ce tête-à-tête qu'ils n'ont jamais eu. À moins que cette nuit de tempête soit l'occasion pour ces âmes en perdition de baisser leur garde et de trouver enfin la paix ?

Roman adulte

Swinging Christmas de Benjamin Lacombe. Albin Michel Jeunesse, 2012.



5 sublimes standards américains de la chanson tels que Sing Sing Sing, Have Yourself a Merry Little Christmas, mais aussi What's this, issu du film d'animation L'étrange Noël de Monsieur Jack de Tim Burton, réinterprétés par Olivia Ruiz et le Red Star Orchestra, un big band de 25 musiciens. Voici l'histoire de la rencontre de Robin, l'enfant qui avait peur des livres, et du vieux Bernard, réfugié dans ses souvenirs. Une belle histoire d'amitié, sublimée par les instants magiques de découverte du jazz et du plaisir de lire.

Livre jeunesse



Le syndrome du petit pois Domas. La boîte à bulles, 2016.

Collection Contre-cœur.

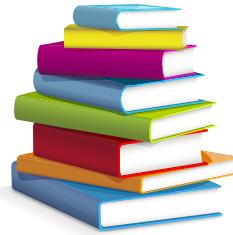


Max et Coquillage sont maintenant mariés et parents d'une petite fille. Ils attendent leur deuxième enfant, leurs vieux amis sont toujours là et le travail ne manque pas. En somme, tout serait parfait si un point noir ne venait entacher leur quotidien : Marie, la mère de Max, souffre du syndrome de Benson. Oublis fréquents, perte de repères, diminution des capacités intellectuelles... Pour Max, cette nouvelle réalité est dure à accepter car sa mère n'a plus rien de la femme qu'il a connue. Désorienté, le jeune homme alterne entre mélancolie et colère. Alors qu'il a plus que jamais besoin de son soutien, Coquillage s'éloigne, dépassée par ce mal-être. Leur vie de famille devient difficile, d'autant que Max se réfugie de plus en plus dans le travail... Un récit touchant sur les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et sur l'impact de celles-ci sur leur entourage.

BD adultes



Bibliothèque Jean-Jacques Sempé



PRENEZ, DÉPOSEZ, PARTAGEZ ! Prenez racine !

Apportez et échangez vos graines et découvrez les graines où vous pouvez troquer vos boutures et semis en surplus.

Après celles des médiathèques de Cheptainville, Marolles, Arpajon, Le Plessis-Pâté, Leuville, Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Villemoisson, La Norville et Saint-Germain-lès-Arpajon, deux nouvelles grainothèques ont germé à Breuillet et Bruyères-le-Châtel.

Prenez, déposez librement les graines et les plants qui vous plaisent

Pourquoi une grainothèque / plantothèque ?

- Pour pouvoir échanger librement des graines, des plants et des petits bouts de nature.

- Pour favoriser ce partage libre et solidaire.
- Pour préserver, ensemble, notre biodiversité.
- Pour que chacun puisse cultiver des graines adaptées à notre territoire.

Comment participer ?

- Toutes les graines peuvent être partagées, notamment les variétés anciennes et traditionnelles qui sont les plus en péril.
- Avant de les déposer, assurez-vous simplement que vos graines soient suffisamment matures, qu'elles soient bien reproductibles, non hybrides et qu'elles ne contiennent aucun engrais chimique.
- Tous les plants et semences de la grainothèque – plantothèque sont gratuits, vous pouvez donc vous servir librement !

Réseau de graino/plantothèques mis en place en partenariat avec l'Espace d'Insertion REPERES.



Nouveaux horaires d'ouverture depuis le 1^{er} octobre :

- Mardi : 15h-18h
Mercredi : 9h30-12h30 15h-18h
Vendredi : 9h30-12h30
Samedi : 9h30-12h30

LES ARTISTES ACCUEILLIS CET HIVER À LA LISIÈRE

Les prochaines résidences d'artistes

Pendant tout l'hiver, La Lisière accueille des compagnies en résidence de création, des artistes qui viennent écrire, chercher, répéter, travailler leur prochain spectacle...

En novembre la compagnie lu2 était en résidence à La Lisière et au théâtre de Bligny, pour travailler au sein du Centre Hospitalier de Bligny sa prochaine création « Nos Sourires exigent un corps », spectacle pour 1 allée d'hôpital, 4 voix aux téléphones et nos parcours de vie.

Et de décembre à février il y aura entre autres :

- Le Théâtre du Rugissant « Pop-up Rhapsodie » (Tour de chant marionnettisé dans un piano pop-up) ;
- La Française de comptage « ... Maudit » (théâtre),
- Frichti Concept « Extension personnelle » (écriture, danse),
- le Collectif du plateau « Imbriqué » (cirque),
- Arthur Ribo « L'Assemblée » (slam, musique, acrobatie)...

Rendez-vous au printemps pour les prochains événements publics !

Retrouvez toutes les informations sur le site www.lalisiere.art et sur le facebook @LaLisière91, et inscrivez-vous à notre newsletter en écrivant à contact@lalisiere.art pour recevoir l'agenda !



16 : solidarité

La Maison de Services Au Public



La Maison de Services Au Public – MSAP, ouverte depuis le 1^{er} septembre 2014, propose aux administrés :

- un Point d'accès au Droit pour toutes questions juridiques (famille, travail, logement, consommation, aide aux victimes...)
- des permanences du service du développement de l'emploi et de l'insertion
- une écoute pluridisciplinaire (Maison Départementale des Solidarités, Caf)

- un espace numérique qui permet une facilitation numérique et administrative (caf, pajemploi, ameli, cnav,...).
- un point relais caf.fr pour effectuer toutes vos démarches d'ouverture de droits sur votre espace Internet.

La MSAP est également un lieu d'actions citoyennes, d'expositions, de réunions...

Pour tout renseignement, nous contacter au 01 69 78 09 19 ou par mail : msap@coeuressonne.fr

**Adresse : 4, rue du Docteur Verdié
91290 Arpajon**

HORAIRES

Lundi	13h30 - 18h
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h / City'bus
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 18h
Vendredi	9h-13h / 14h-16h

SEMAINE BLEUE

La semaine bleue organisée par le CCAS s'est déroulée du 7 au 11 octobre.

Conférences, ateliers, activités intergénérationnelles ont rassemblé plus de 220 personnes.



Atelier de présentation sur la naturopathie



Atelier
« Je confectionne mes produits ménagers et de beauté »



MERCI !

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé le lundi 21 octobre à notre collecte de sang organisée à Bruyères-le-Châtel.

Nous avons accueilli 54 volontaires.

**Prochaine collecte :
Le 6 janvier de 15h30 à 19h30**

à l'Espace BLC.

Parlez-en autour de vous !

Médiation animale, il reste des places !

L'association Bruyéroise Max et Lili propose des séances de médiation animale aux familles ayant des enfants ou jeunes majeurs (3 à 25 ans) qui rencontrent des difficultés de comportement, un handicap, ou qui traversent une période traumatisante (deuil par exemple). Ces séances seront prises en charge par le CCAS. Le dossier de candidature est à retirer à la mairie.



17 : associations

BRUYÈRES INITIATIVE CITOYENNE

Nouveau : un Repair Café à Bruyères-le-Châtel depuis la rentrée.



Comment prendre soin de votre porte-monnaie et de l'environnement en même temps ? Tout simplement en ne jetant pas. Ce qui nous donne la devise des Repair Café : Jeter ? Surtout pas !

Mais qu'est-ce qu'un Repair Café ?

C'est un événement qui permet la rencontre conviviale entre des bricoleurs et bricoleuses de tous poils (couture, vélo, mécanique, électronique) et les propriétaires de biens défectueux. Qu'il s'agisse d'un simple conseil, d'une démonstration, d'un coup de main ou d'un prêt d'outil, ces propriétaires trouvent au Repair Café de quoi réparer leur bien.

C'est donc un lieu d'échange et une activité ludique, mais aussi l'opportunité de troquer pots de peinture, tubes de colle ou autres consommables voués à la déchetterie.

En pratique :

L'association Bruyères Initiative Citoyenne

vous donne rendez-vous tous les premiers samedis de chaque mois, à l'Espace BLC, entre 14h30 et 17h30. En deux samedis nos bénévoles ont déjà redonné vie à plusieurs vélos, des cafetières, un lecteur DVD, un jean's, des lingettes, un programmeur de four, une imprimante, une lampe, une balance, un aspirateur... Si l'aventure vous intéresse, contactez-nous (contact@bic-blc.fr) ou tout simplement venez participer, avec votre bien ou comme bénévole. Nous recrutons des bricoleurs et bricoleuses !

Plus d'infos :

www.repaircafe.org/fr et www.bic-blc.fr

Suivez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/bruyeresinitiativescitoyennes>



YOGA DU SON

Le stage de «yoga du son» s'est déroulé à l'Espace BLC le dimanche matin 24 novembre 2019, animé par Roxanne et Geneviève.

Les bols et les carillons ont enchanté les participants lors de cette expérience musicale et zen hors du commun. Un grand merci tout particulier à Roxanne qui va beaucoup nous manquer.

Céline pour Gym'Form'Détente.

: AGENDA ASSOCIATIF

GYM FORM DÉTENTE

« Sortir de l'hiver et accueillir le printemps »
Dimanche 26 janvier de 10h à 12h30

ATELIER YOGA-DO IN (association des outils du Yoga et du Do-in -auto-massage shiatsu)

Espace BLC
La participation est de 15 euros
Inscription par mail sur gymformdetente91@gmail.com

ASCH

Improvisation théâtrale
Jeudi 30 janvier à 20h30

SOIREE INTERACTIVE AVEC LE PUBLIC, avec la participation des enfants, adolescents et adultes de l'atelier théâtre. Environ 40 participants déchaînés sur scène.

Différentes formes improvisées seront présentées.

Espace BLC
Entrée libre



18 : vie locale

Élections municipales 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront **le dimanche 15 mars 2020, pour le premier tour** et, le cas échéant, **le dimanche 22 mars pour le second tour.**

Pour voter, il vous faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales et être en possession de vos droits civils et politiques. Il faut également posséder la nationalité française ou bien celle d'un pays membre de l'Union européenne.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

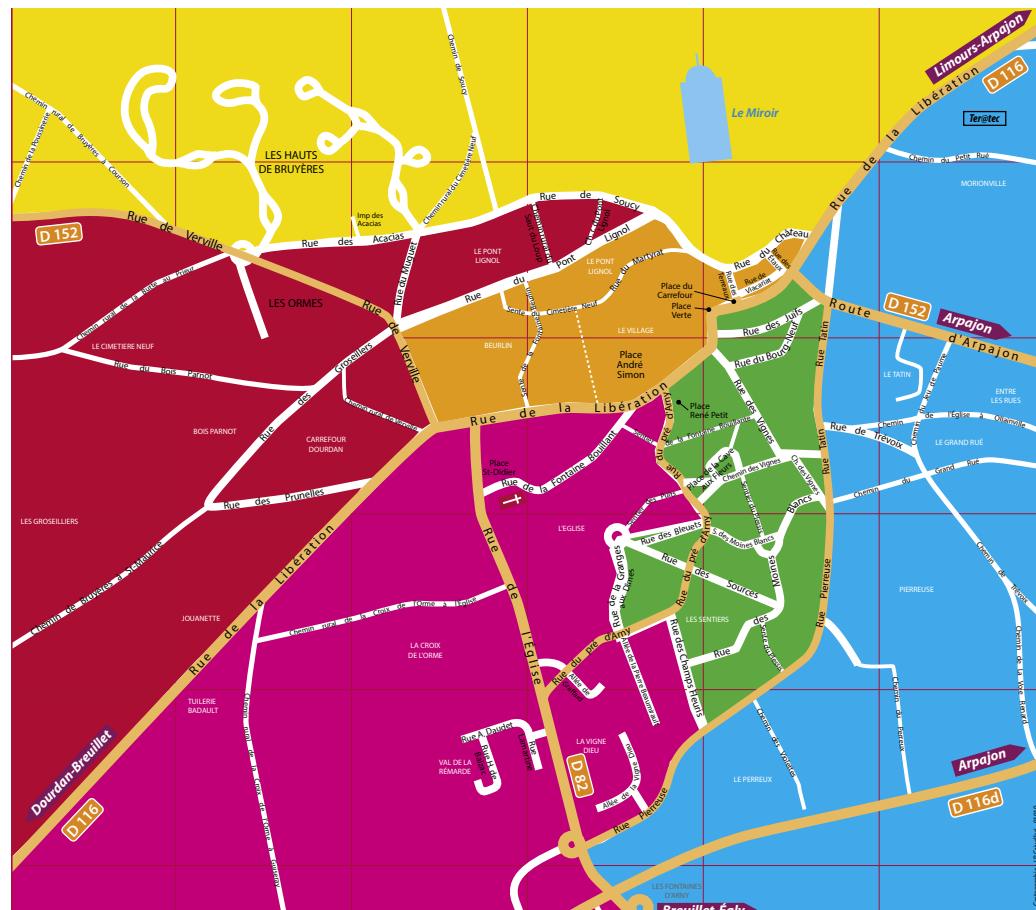
Les électeurs voteront pour élire leurs conseillers municipaux, qui ensuite éliront eux-mêmes le maire de la commune au sein du Conseil municipal.

Comment s'inscrire sur les listes électorales

- en ligne sur le site www.service-public.fr,
- par courrier ou directement à l'accueil de la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription CERFA n°12669*02, justificatif d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Ils vont vous recenser... du 16 janvier au 15 février 2020

Six agents recenseurs ont été mandatés et seront encadrés par Syndy LIMBERGERE et Catherine BELLOIR, coordonnateurs communaux de la mairie de Bruyères-le-Châtel. Nous vous rappelons que la participation à l'enquête de recensement est obligatoire. Pendant cette période, nous vous remercions de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.



Aurélie
BELHASSEN



Théo
CHEHAB



Steve
ODI



Syndy
LIMBERGERE



Roger
MONVOISIN



Sandrine
REBELO

Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville. www.ville-bruyereslechâtel.fr

Conseil municipal du 19 septembre 2019

- Création de postes d'agents recenseurs
- Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme
- Acquisition de la parcelle C1027 sise lieudit « Les Groseilliers » classée en ENS
- Approbation du Protocole d'accord transactionnel NERVET BROUSSEAU dans le cadre des travaux de construction du pôle éducatif
- Décision modificative n°1 – Budget Principal M14

- Modification du règlement intérieur de l'Accueil Jeunes
- Domiciliation de l'association « Bienvenue Les Copains »
- Approbation de la convention de mise à disposition d'outil d'animation/exposition de la

Médiathèque départementale de l'Essonne

- Nomination du Parc « André Simon »

MAJORITÉ MUNICIPALE : « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

En raison des échéances à venir,
et en accord avec les dispositions du code électoral,
cette tribune politique est interrompue jusqu'aux prochaines élections municipales.

**L'équipe « Donnons des couleurs à Bruyères »
vous souhaite à tous des très bonnes fêtes de fin d'année.**

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

En préambule, nous remercions la municipalité d'avoir enfin changé d'avis concernant la vidéosurveillance aux entrées du village, comme proposé dans notre programme lors des dernières élections.

Le contenu du magazine «En direct de Bruyères» n'est pas un modèle de transparence et **certaines questions importantes restent sans réponse pour une grande partie des Bruyérois.**

L'équipe actuelle est en place depuis 18 ans et peut se représenter pour 6 ans de plus !

En mars 2020, les Bruyérois devront se prononcer. Dans les mois à venir, ils pourront découvrir qu'il existe une alternative à ce qui leur a été imposé

jusqu'ici. Alors, soyez attentifs...

LE SAVIEZ-VOUS ?

La période de campagne pour les prochaines élections municipales a officiellement débuté ce **1^{er} septembre**. A compter de cette date, le Code électoral fixe des règles strictes auxquelles **nul maire sortant ne peut se soustraire** et la communication municipale est particulièrement encadrée par l'article L52-1.

En effet, qu'il s'agisse d'un édito, d'une tribune ou de toute autre communication d'un maire à des fins de promotion des actions réalisées, ou de toutes informations sur la gestion locale qui pourraient avoir un impact électoral, de telles publications sont interdites durant toute la période

pré-électorale.

Tous les supports sont concernés par cette interdiction : sites internet des collectivités, brochures, cartes de vœux, discours, **bulletin municipal dont le maire sortant ne peut signer une tribune politique.**

En cas d'utilisation des moyens de la commune ou du personnel municipal, ils doivent lui être facturés au prix du marché afin de respecter l'égalité entre les candidats.

A la lecture du bulletin municipal distribué en septembre, il nous est apparu opportun, et pertinent, de porter ces informations à la connaissance des lectrices et des lecteurs de cette tribune.

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable **112**
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18

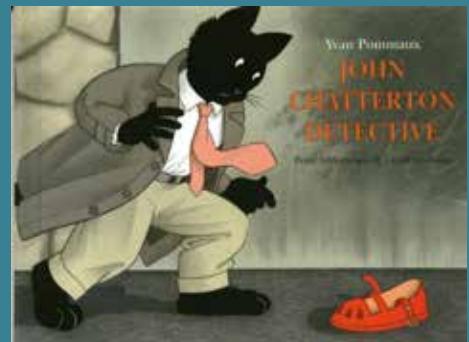


De janvier à mars 2020

Du 10 janvier au 1^{er} février

COUP DE JEUNE SUR LE POLAR

Exposition prêtée par la Médiathèque
départementale de l'Essonne.
Bibliothèque J.-J. Sempé,
Entrée libre (pendant les horaires
d'ouverture)
À partir de 8 ans.



Samedi 25 janvier à 14h30

GALETTE DES ANCIENS

Organisée par le CCAS
Espace BLC
Inscription obligatoire

Jeudi 16 janvier à 19h

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Espace BLC

Samedi 18 janvier à 10h

BRUNCH POLAR « GARE AUX MORILLES »

De Laurent Bastien présenté par la
Compagnie Simagine
Bibliothèque J.-J. Sempé
À partir de 12 ans
Inscription obligatoire (places limitées)

Mercredi 22 janvier à 14h30

SOURIS NOIRES ET PETITS POLARS

Lecture-spectacle présenté par la Cie
Coup de Balai
Bibliothèque J.-J. Sempé
À partir de 5 ans
Inscription obligatoire (places limitées)

Dimanche 15 mars de 8h à 20h

ÉLECTIONS MUNICIPALES

1^{ER} TOUR

Bureaux 1 et 2 : Espace BLC
Bureau 3 : Mairie

Dimanche 22 mars de 8h à 20h

ÉLECTIONS MUNICIPALES

2^È TOUR

Bureaux 1 et 2 : Espace BLC
Bureau 3 : Mairie

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Culture : 01 64 90 71 91 ou biblioculture@bruyereslechatel.fr
CCAS : 01 64 90 88 99 ou limbergere-s@bruyereslechatel.fr